MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE	MINISTERE DE l'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE
MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse | *Communiqué de presse*

Paris, le 2 décembre 2014

Investissements d'avenir :
2 projets sélectionnés dans le cadre de l'AMI fermes pilotes hydroliennes

Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'Investissement ont retenu 2 projets de fermes pilote dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) clos le 16 mai 2014.

L'énergie hydrolienne, qui consiste à produire de l'électricité à partir des courants marins, variables mais parfaitement prédictibles, représente une opportunité majeure tant pour le développement des énergies renouvelables en France que pour la construction d'une filière industrielle nationale dans le domaine.

L'objectif de cet AMI est d'accompagner la réalisation de fermes pilotes hydroliennes en mer en situation réelle de production raccordée au réseau. Il permet de caractériser les conditions dans lesquelles ces technologies peuvent devenir à terme compétitives. Aujourd'hui, si certains pays et en particulier le Canada et le Royaume-Uni, testent des technologies hydroliennes, il n'y a aucune ferme hydrolienne en fonctionnement dans le monde.

Les deux projets retenus représentent un montant de soutiens au titre du programme des investissements d'avenir de 103 M€, pour un montant de projet de 210 M€ sur 20 ans, incluant les coûts d'investissement et de fonctionnement.

NEPTHYD

Le projet NEPTHYD (Normandie Energie PiloTe HYDrolien) consiste à réaliser et exploiter pendant 20 ans une ferme pilote composée de 4 hydroliennes ALSTOM de puissance unitaire de 1,4 MW. Avec un début des travaux prévu en 2017, cette ferme pilote sera exploitée par GDF SUEZ.

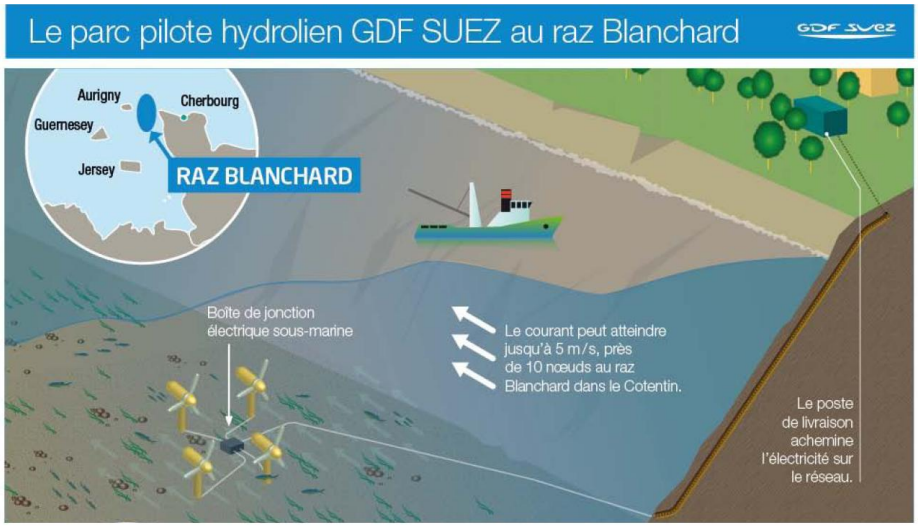

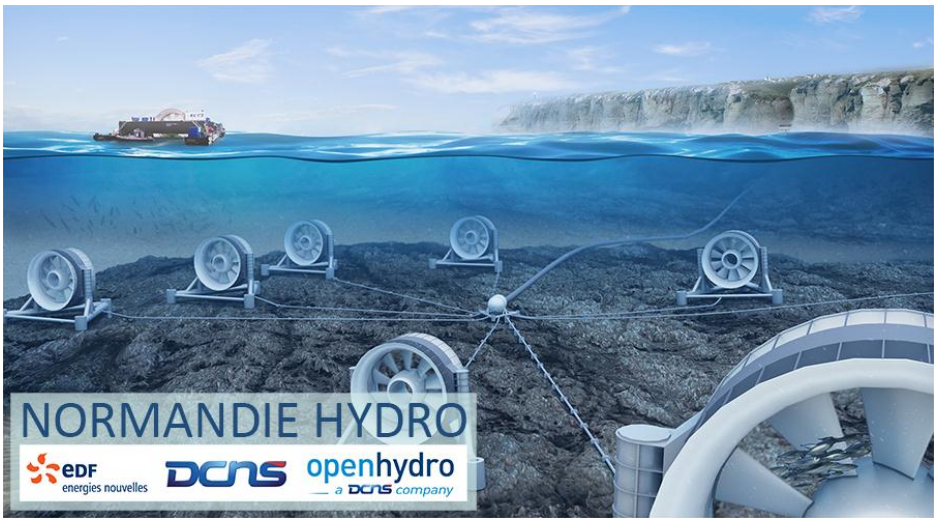

NORMANDIE HYDRO

Le projet NORMANDIE HYDRO consiste à réaliser et exploiter pendant 20 ans une ferme pilote de 7 hydroliennes OpenHydro (filiale de DCNS) d'une puissance unitaire de 2 MW. Avec une mise en service prévue en 2018, cette ferme pilote sera exploitée par EDF Energies Nouvelles.

Parmi les projets non sélectionnés dans cet AMI, des technologies intéressantes, en rupture par rapport aux concepts classiques, ont été présentées. Sous réserve d'une analyse complémentaire des perspectives industrielles et des marchés potentiels à l'export, des soutiens adaptés dans le cadre du futur AMI pour des démonstrateurs technologiques pourront leur être apportés pour leur permettre de lever les risques technologiques qui demeurent.

Par ailleurs, le consortium porté par GDF SUEZ et SABELLA sur la zone du Fromveur en Bretagne a proposé un projet original très intéressant tenant compte des particularités insulaires de la zone et des problématiques d'alimentation électrique de l'île d'Ouessant. Cependant, la faisabilité concrète de cette approche dans la seule configuration d'une ferme pilote s'est avérée trop hypothétique dans le cadre des modalités financières de l'AMI. Un projet reconfiguré, attendu pour le premier trimestre 2015, sera instruit avec une attention particulière sur le territoire d'Ouessant.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :
investissement-avenir.gouvernement.fr
Twitter : @CGI_PIAvenir

Contacts presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM : 01 55 55 84 24

ADEME : 01 58 47 81 28

Cabinet de Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31

Cabinet de Louis SCHWEITZER : 01 42 75 64 43